

COMPTE RENDU CONSEIL D' ÉCOLE

1/3 DU LUNDI 10 NOVEMBRE 2025

18h30 ... 20h30

École Élémentaire DANIEL GALLAND - 91 770 Saint-Vrain

Présents :

- **MAIRIE :**

Mme Cordier, maire de St-Vrain

M. Luc Sarrelabout adjoint au Maire délégué au scolaire, périscolaire... excusé

- **REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES pour la FCPE :**

Mmes Chembon, Bachimont, Guerletin, Julien, Le Forban, Legros.

- **ENSEIGNANTS :**

Mme Frédérique SALHI

CP

Mme Stéphanie ODASSO

CP-CM2 (secrétaire de séance)

Mme Carole BISCHOFF

CE1a

Mme Émilie GUIHARD

CE1b

Mme Stéphanie LEFEBVRE

CE2

M. Cyril CAZENAVE VERGEZ

CM1a

Mme Julie DUGAST

CM1b

Mme Marine DENIS

CM2 (complément de direction)

M. Philippe DESSALLES

CM2

Mme Marion QUESNE

ULIS École

- bilan des élections de représentants de parents d'élèves au conseil d'école (actions, demandes et projets de la FCPE), remerciements de la FCPE :

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	333
Nombre de votants	193
Nombre de bulletins blancs ou nuls	25
Nombre de suffrages exprimés	168
Taux de participation	57,96%

Avec ce taux de participation important et supérieur de 8 points à l'année dernière, les familles semblent envoyer un message fort de renouvellement de leur confiance à l'attention de la FCPE.

La foire aux livre est prévue les 30 et 31 mai 2026, ce qui est tardif par rapport à l'année dernière et qui pourrait décaler l'encaissement des bénéfices sur l'année scolaire suivante.

Les enseignants se tiennent à la disposition de la FCPE afin de *prêter main forte* lors de la mise en place et l'installation des livres.

La FCPE poursuit la mise en place des décorations saisonnières des abords de l'école, ce qui est une action très appréciée par tous.

Les parents élus renouvellent également leur engagement dans le cadre de l'organisation et de la tenue du marché de Noël du mardi 16 décembre prochain. Sur les mêmes bases que l'année dernière, la FCPE pourrait mettre en œuvre son aide dans la préparation et la tenue de stands de vente de gâteaux, de pop-corn, et aider à la vente des tickets.

La FCPE renouvellera également la proposition aux familles de l'école pour commander des étiquettes « A qui ' S ».

S'agissant de la vente de chocolats, la recette fut moindre cette année (657€). La remise des commande pourrait s'effectuer le jour du marché de Noël du 16 décembre 2025.

La FCPE et les enseignants remercient bien sincèrement la mairie pour la mise à disposition des locaux, l'aide logistique et humaine qui est déployée dans la mise en œuvre de tous les projets et des événements proposés.

- bilan de rentrée (modalités de rentrée, état et évolution des effectifs, nouvelle équipe enseignante, fiches de renseignements, structure de rentrée) :

Dès la parution des listes de classes, des mails de « *déception* », « *contestation* » ont été envoyés à M. Dessalles (jusqu'au 17 juillet) afin de demander des changements de classe, ou de remettre en cause la structure d'école (notamment le double niveau CP-CM2) ... Certaines craintes avaient déjà émergé sur ce dernier point lors de la soirée portes ouvertes à destination des futurs CP ; évocation d'une possible « *mauvaise influence* » des CM2 envers les CP, ou d'un possible « *isolement* » de ces derniers pouvant menacer leur « *équilibre psycho-affectif* ». Il avait pourtant été annoncé que les services de récréation avaient été réorganisés afin que les élèves de CP de la classe de Mme Odasso et de Mme Salhi soient regroupés. Nous avons également indiqué que l'apprentissage de la lecture en effectif réduit en CP-CM2 était un véritable atout par rapport à un niveau simple ... Ces inquiétudes sont bien souvent liées à la méconnaissance des doubles niveaux autres que ceux qui concernent des niveaux successifs ; les parents sont habitués à des structures comme MS-GS, CP-CE1 ou CM1-CM2 par exemple. Cependant dans de très nombreuses écoles la formule du CP-CM2 est très formatrice et porteuse. Certaines écoles rurales ou en éducation prioritaire s'organisent chaque année afin de proposer une structure en CP-CM2. Par ailleurs, dans les milieux ruraux ou péri-urbains, les classes multi-niveaux sont fréquentes voire systématiques dans certaines écoles sans provoquer ni isolement relationnel ni troubler l'équilibre psycho-affectif des élèves pour autant. L'école rappelle donc que le conseil des maîtres est souverain dans le choix de la structure et des constitutions de classes et que celles-ci sont envoyées à l'inspectrice de circonscription. Aucun changement de classe ni modification de structure d'école ne saurait être exigée par les parents.

L'équipe envisage de communiquer les listes de classes et la structure d'école 48h avant la rentrée ou modifier les modalités de communication de celles-ci. Cette nouvelle organisation pourrait provoquer des désagréments notamment retarder les achats de fournitures de rentrée en les repoussant à fin août-début septembre, ce qui est regrettable mais semble peut-être, inévitable.

De plus, l'école informera les familles en fin d'année scolaire prochaine que les messages de contestation ne seront pas traités et laissés sans réponse.

S'agissant des modalités de rentrée, comme à l'accoutumée, les familles (du CP au CM2) ont été accueillies au sein de l'école afin d'éviter un attroupement à l'extérieur de l'école, et ce conformément aux contraintes du plan Vigipirate.

La FCPE remercie la mairie pour la distribution des cadeaux de rentrée aux élèves.

Cependant, cette année encore, malgré les messages, les rappels et les demandes claires de l'équipe, trop peu de fiches de renseignements ont été récupérées le jour de rentrée. A ce jour, certaines n'ont même pas encore été récupérées. Le rendu de ces documents est pourtant déterminant pour des raisons de sécurité car il indique :

- les coordonnées des parents ou responsables légaux à contacter en cas d'urgence
 - les noms et coordonnées des autres personnes autorisées à récupérer l'enfant
 - les consignes d'accompagnement des familles pour l'arrivée et le départ de l'enfant : élèves qui repartent seuls, en transport, uniquement accompagnés (à 11h30 et 16h30).
- Par ailleurs, certaines fiches nous parviennent complétées à la main et certaines d'entre-elles sont tout simplement illisibles.

Ces deux problèmes feront l'objet d'une information spéciale en fin d'année scolaire.

État des effectifs au 10-11-25 :

193 élèves (203 l'année dernière à la même date)

Mme Frédérique SALHI.....	24 CP
Mme Stéphanie ODASSO.....	22 CP-CM2 (10 + 12)
Mme Carole BISCHOFF.....	24 CE1a
Mme Émilie GUIHARD.....	23 CE1b
Mme Stéphanie LEFEBVRE.....	27 CE2
M. Cyril CAZENAVE VERGEZ.....	25 CM1a
Mme Julie DUGAST.....	22 CM1b
Mme Marine DENIS M. Philippe DESSALLES.....	26 CM2

Mme Marion QUESNE : 12 élèves d'ULIS École (inclus dans les effectifs ci-dessus)

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2026 :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
37	34	47	27	47	192

- points mairie :
 - travaux effectués et restants (huisserie, téléphone internet et Amon École, visiophone, poignée de porte préfabriqué, infiltrations, miroirs WC, agrandissement salle des maîtres) :

Les huisseries et charnières ont été remplacées ou commandées, la ligne téléphonique refonctionne, la poignée de porte du préfabriqué a été réparée, une fuite de radiateur a été réparée également, le visiophone a été remis très rapidement en service après 1 jour de dysfonctionnement. En revanche les infiltrations constatées devant l'entrée de la classe de Mme Bischoff demeurent, malgré les efforts de l'équipe technique : un nouvel artisan est appelé sur ce problème. Le rôle de filtre du serveur AmonÉcole n'est toujours pas opérationnel et les agents n'ont toujours pas trouvé de solution technique satisfaisante en termes de sécurité à la demande de miroirs dans les sanitaires des élèves délégués. S'agissant de la demande d'agrandissement de la salle des maîtres, les chiffrages sont attendus et seront étudiés sur le budget 2026.

De plus, la verrière (toit transparent et carrelage devant les classes de Mmes Salhi et Quesne) a été nettoyée, trois nouvelles tables de pique-nique ont été achetées et installées puis immédiatement investies par les élèves qui ont plaisir à s'y retrouver et discuter ensemble.

Le composteur a été implanté, ainsi qu'une borne Wi-Fi relai pour le préfabriqué munie d'une plaque de protection « anti-ballons ». Le calorifugeage des tuyaux d'eau chaude de la chaudière a été effectué ainsi que d'autres petits travaux de réparations.

Nous remercions les agents qui s'investissent dans ces réalisations et le directeur des services techniques, M. Rapilliard.

- périscolaire : communication, trombinoscope nouvelle équipe, nouvelles modalités inscriptions annulations garderie et horaires, boum des CM :

En raison de la mutation de Mme Hély vers une autre collectivité, une réorganisation des services a été pensée et un nouveau schéma communicationnel sera prochainement proposé aux familles. Certains changements de dernière minute ne peuvent pas être pris en compte, cependant aucun enfant étant resté à la cantine sans inscription préalable ne s'est vu refuser l'accueil et un repas identique aux autres lui a toujours été servi.

La mairie ne saurait encourager les familles à davantage de méthode et d'anticipation dans le processus d'inscription / désinscription que ce soit via le portail BL Enfance ou par mail.

M. Dessalles ajoute que malgré les informations claires et précises de nombreuses demandes qui concernent le périscolaire lui sont encore adressées : dans ce cas les familles sont évidemment renvoyées vers l'interlocuteur municipal idoine.

Mme Frédérique Florès devient la nouvelle coordinatrice pour l'organisation des services d'études.

Le nouveau trombinoscope des animateurs sera proposé et envoyé aux familles. Le départ prochain de Miri est annoncé.

Les horaires d'accueils sont rappelés, ils sont différents selon les jours en fonction des nécessités de services et d'emplois du temps :

- 07h15 : garderie (lundi, mardi, jeudi, vendredi en semaine scolaire)
- 07h30 : accueil de loisirs (mercredi et vacances)

Certains élèves de CM1 ont été frustrés que la boum soit cette année proposée uniquement aux CM2 ... qui quant à eux ont pleinement profité de l'événement.

Nous profitons de ce conseil pour remercier et saluer l'investissement de Mme Hély qui depuis plusieurs mandats a su accompagner les familles et les équipes enseignantes – animateurs – ATSEM avec une réactivité, un professionnalisme et une bienveillance qui est unanime. Nous lui souhaitons un avenir professionnel épanouissant et riche..

- point sécurité-bien être à l'école :
 - PPMS :

Comme chaque année trois exercices d'évacuation seront organisés ; le premier a été effectué avec beaucoup d'efficacité et de rapidité le 15-09-25. Pour cette situation, les enseignants et les élèves étaient avertis et préparés. Pour le second exercice les enseignants seront avertis contrairement aux élèves. Pour le troisième, ni les enseignants ni les élèves ne le seront.

Par ailleurs un exercice PPMS sur le scénario « Intrusion, menace majeure » a été effectué le 23 septembre 2025 et un exercice PPMS en situation « Confinement, risque majeur » sera fait en décembre. Ces deux derniers types d'exercices sont effectués en même temps à l'école élémentaire et maternelle, car nous disposons de déclencheurs synchronisés.

- lutte contre le harcèlement :

L'école est investie dans les actions du programme de lutte contre le harcèlement (programme pHARe) et participe chaque année à la journée Non Au Harcèlement (NAH). Par ailleurs, l'école dispose d'un recours au pôle ressources de la circonscription en cas de besoin. Le numéro national du **3018** a été rappelé en classe.

Du CE2 au CM2, les élèves de l'école se sont vus proposer le questionnaire d'auto-évaluation qui offre cette année la possibilité d'y inscrire son nom et prénom.

Les élèves ont jusqu'au 21 novembre pour renseigner ce questionnaire qui sera analysé en équipe.

Toutes les classes ont participé à la la journée NAH selon des mises en œuvres et l'utilisation de dispositifs, supports et ressources différents et adaptés à l'âge des élèves concernés (vidéos primées au concours national NAH, jeux de société, roman ...).

A ce propos, voici le paragraphe ajouté au règlement voté ce soir :

Non Au Harcèlement : le harcèlement est défini comme étant une manifestation de violence intentionnelle et répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique, qui peut se fonder sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques d'une personne (l'apparence physique, le sexe, le handicap, un centre d'intérêt original, etc...). Ces manifestations peuvent également avoir lieu sans parole ni contact physique (grimaces, gestes obscènes, ostracisme ou refus d'accéder aux souhaits d'autrui) ou par l'intermédiaire du numérique.
L'école s'engage dans les actions du programme pHARe et peut disposer de l'aide du pôle ressource de circonscription.

● pédagogie et projets :

- APC :

Tous les élèves de l'école peuvent être proposés aux Activités Pédagogiques Complémentaires qui se déroulent les mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 12h15. Chaque enseignant peut prendre en charge un groupe d'élèves quel que soit le niveau et ce du CP au CM2. Le choix des compétences travaillées, la durée de prise en charge et le bilan sont des informations partagées avec les familles.

- EPS au gymnase :

Toutes les classes se rendent au gymnase le mardi en bus grâce à des navettes mises en places et financées par la mairie. Les CM2 de M. Dessalles assistent à une séance d'EPS supplémentaire au gymnase 1 jeudi sur 2 en s'y rendant à pied. La question du stockage de matériel d'EPS de l'école dans les locaux techniques du gymnase est à l'étude.

- natation :

PLANNING AQUASTADE de Mennecy : 2025- 2026

CRÉNEAUX	14h35 – 15h15
Du 12 au 23 janvier 2026	ST VRAIN : CE2 (27) Mme Lefebvre ST VRAIN : CM2 (26) Mme Denis et M. Dessalles
Du 26 janvier au 6 février 2026	ST VRAIN : CP (24) Mme Salhi ST VRAIN : CP/CM2 (10+12) Mme Odasso

- bibliothèque :

Les séances sont reconduites et concernent tous les niveaux de classes

Mme Salhi	CP	16-oct.
Jeudi 13h50		18-déc.
		19-févr.
		16-avr.
		02-juil.
Mme Bischoff	CE1 a	02-oct.
Jeudi 13h45		27-nov.
		29-janv.
		26-mars
		04-juin
Mme Guihard	CE1 b	09-oct.
jeudi 13h30		04-déc.
		05-févr.
		02-avr.
		11-juin

Mme Lefèbvre	CE2	14-oct.
mardi 13h30		09-déc.
		10-févr.
		07-avr.
		16-juin
Mr Cazenave	CM1 a	07-oct.
Mardi 13h45		02-déc.
		03-févr.
		31-mars
		09-juin
Mme Odasso	CP-CM2	16-oct.
jeudi 9h00		04-déc.
		05-févr.
		02-avr.
		04-juin
Mme Denis / Mr Dessalles	CM2	07-oct.
mardi 9h00		02-déc.
		03-févr.
		31-mars
		09-juin
Mme Dugast	CM1 b	14-oct.
mardi 9h00		09-déc.
		10-févr.
		07-avr.
		16-juin

- marché de Noël (organisation, implication de la FCPE, éclairage ...) :

Grâce au support et à l'aide précieuse de la mairie et de la FCPE, l'école a souhaité se réengager dans un marché de Noël qui se tiendra le mardi 16 décembre 2025 dans la cour de récréation de l'école élémentaire, juste après la chorale de l'école maternelle. Le bilan de l'édition 2024 fut très positif en terme d'organisation, d'ambiance et de bénéfices étant donné qu'il s'agit là d'une action de cofinancement de nos projets pédagogiques.

Cependant certains points doivent être améliorés :

- l'éclairage au niveau des stands était insuffisant : l'achat de projecteurs LED est prévu
- les stands étaient trop proches les uns des autres, ne permettant pas une circulation fluide et aérée : la disposition des stands sera revue

- victime de son succès ; le nombre de tickets était insuffisant. Il sera doublé cette année.

Les parents élus renouvellent également leur engagement dans le cadre de l'organisation et de la tenue de ce marché de Noël. Sur les mêmes bases que l'année dernière, la FCPE pourrait mettre en œuvre son aide dans la préparation et la tenue de stands de vente de gâteaux, de pop-corn, et aider à la vente de tickets.

- apiculture :

L'école se réengage dans ce projet grâce à l'aide indispensable et précieuse de nos trois apiculteurs bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année. Nous notons que la récolte de septembre 2025 fut entachée par une attaque de teigne sur 2 ruches ce qui a eu pour effet de rendre le miel impropre à la consommation.

- classe de découverte (programme, gestion des CP de Mme Odasso) :

Les CM2 se rendront à Pénestin en Bretagne pour un séjour de découverte de la voile et du milieu marin du 03 au 10 mai 2026. En l'absence de Mme Odasso qui accompagnera ses CM2, les enseignements en faveur de ses CP seront assurés par Mme Denis qui suivra les séquences prévues par sa collègue.

Afin de permettre un séjour pleinement réussi l'obtention du pass-nautique et du Savoir Rouler à Vélo seront très importantes.

Mme Odasso et M. Dessalles se sont une nouvelle fois orientés vers ce centre et ce programme en fonction, tout d'abord, des garanties en termes de sécurité offertes par l'organisme OUL (Œuvres Universitaires du Loiret), du professionnalisme de l'équipe de direction et d'animation, des infrastructures, du tarif très intéressant compte tenu de l'aide municipale considérable, de la richesse des activités et prestations proposées et évidemment, de la qualité des repas !!

- fête de fin d'année :

Reconduction de cette manifestation le samedi 27 juin 2026 suivant la même formule et le même programme que d'habitude. En revanche, ayant bénéficié d'une subvention trois années consécutives pour un projet Acte en photographie avec la même artiste, il n'était pas possible de prétendre à cette aide une quatrième fois. Nous avons opté pour un projet Acte dans le domaine musical en lien avec le CMDL (Centre Musical Didier Lockwood de Courcouronnes, projet : voyage au centre du Jazz). Cependant malgré notre intention d'y associer toutes les classes de l'école, nous avons dû faire un choix et ce sont les deux classes de CE1 qui y seront associées (classes de Mme Bischoff et de Mme Guihard). Intégrer toutes les classes aurait abouti à un saupoudrage du nombre d'heures qui n'aurait pas apporté un grand intérêt, ni une grande plus value. De plus suite aux réductions budgétaires nationales dans le domaine de l'éducation culturelle et artistique, le nombre d'heures est passé de 10h à 8h (comprenant la visite du centre et un concert offert sur place et la restitution le jour de la fête de l'école). Il est fort possible que le jour du spectacle, les parents qui pratiquent un instrument de musique soient invités à apporter leur matériel afin de proposer un moment musical d'improvisation.

- Projet Voltaire :

Nous avons décidé de renouveler l'abonnement à cette plate-forme d'entraînement en ligne pour les classes du CE1 au CM2. Cette application a été lauréate de la fondation européenne des projets d'apprentissage à distance et du prix Richelieu Senghor pour sa contribution au rayonnement de la langue française. Il s'agit d'un système d'entraînement à l'orthographe en ligne qui s'adapte à chaque utilisateur avec un système d'intelligence artificielle qui fait évoluer la séquence de travail en fonction des réussites et des erreurs de l'utilisateur en temps réel. Utilisé par plus de 6 millions de personnes dans le monde et par des milliers d'établissements d'enseignement en France, à destination des enfants et des adultes, le Projet Voltaire repose sur la technologie de l'Ancre Mémoriel assurant une mémorisation rapide et durable.

Par ailleurs, toujours dans le domaine des projets, Mme Lefebvre ambitionne de s'engager dans un projet de comédie musicale autour du thème du Roi Lion.

- élections des délégués (compostage...) :

Les élections ont eu lieu avant les vacances de Toussaint et aujourd'hui s'est déroulé le premier conseil de délégués dont voici le compte rendu écrit que les délégués utiliseront comme aide-mémoire pour la restitution dans les classes :

10-11-25 : Conseil de délégués 13h30 – 14h15

Présents :

CP-CM2 : Nolan et Esteban

CE1a : César et Tilio

CE1b : Oscar et Victor

CE2 : Rose et Leeron

CM1a : Emmy et Tom

CM1b : Alicia et Victor

CM2 : Nathan et Mathéo

A : Faire les rappels suivants à vos camarades :

1) Ambassadeur harcèlement :

Il est très souvent difficile pour un élève victime de harcèlement d'en parler à un adulte : les délégués « ambassadeurs harcèlement » peuvent servir de relais en transmettant les inquiétudes aux adultes de l'école.



2) C'est pas Versailles ici !

Rappeler aux élèves de l'école l'utilisation des interrupteurs pour économiser l'électricité et éteindre les lumières lorsque cela est possible. Il y a du relâchement depuis la rentrée de septembre !

3) Utilisation des pinces dans les toilettes :

Rappeler aux élèves que des pinces sont à disposition pour mettre à la poubelle les papiers au sol. Merci beaucoup !

4) tri papier :

Remettre en service le tri du papier en classe afin qu'il puisse être recyclé. Le papier est récupéré dans des bacs ou des cartons en classe et jeté dans la grande poubelle au couvercle jaune que M. Dessalles mettra sous le préau intérieur.

5) des couloirs et des classes plus propres :

Rappeler qu'il est interdit d'aller dans les zones terreuses ou herbeuses en cas de pluie ou temps humide car la terre et la boue ramenées sous les chaussures salissent l'intérieur de l'école. Cela fait pourtant partie des règles de vie de l'école. L'élève qui salit pourra être celui qui nettoie.

B : Les propositions et les demandes de l'année dernière :

1) les miroirs dans les toilettes :

M. Dessalles a demandé à la mairie de réfléchir à une solution. Les miroirs incassables existent mais ils sont très chers. La mairie a testé la solution de miroirs sous forme de rouleaux à coller mais ce n'est pas satisfaisant.

2) le compostage :

Cette idée a été proposée l'année dernière. La mairie nous a acheté et installé un composteur ; il n'y a plus qu'à l'utiliser en se mettant d'accord avec les animateurs pour récupérer les déchets végétaux de la cantine.

C) Les propositions et les demandes de cette année :

- matériel de sport à renouveler : M. Cazenave a constitué une liste de fournitures que nous allons commander

- couloirs de sprint à effacer : trop proche du terrain de sport collectif, cette zone de course est dangereuse. Nous rappelons qu'il est interdit de l'utiliser.

- repeindre le « carré » : la mairie doit réparer le sol de la cour de récréation donc le « carré » n'a pas été repeint.

- renouvellement mobilier : les délégués nous indiquent qu'il y a des tables et des chaises abîmées ou vieillissantes. Les enseignants sont en train de faire une liste pour demander à la mairie de renouveler le mobilier.

- zone végétale : les délégués ont choisi de réfléchir autour de ce projet qui consiste à effectuer des semis ou des plantations sur la zone qui se trouve à côté du compost.

Prochain conseil de délégués : mardi 6 janvier 2026 à 13h30.

Pensez à avertir votre enseignant et d'ici là réfléchir à la zone végétale !

- EILE :

Enseignement international des langues étrangères à l'école. Pour la deuxième année, suite au sondage proposé aux familles au mois d'avril de chaque année scolaire, la mise en place des cours a pu se poursuivre. Chaque mardi de 16h30 à 18h30 M. Chalali propose aux 11 élèves de l'école + 9 autres élèves (école Jacques Prévert Itteville, Les tilleuls Leudeville, Roger Vivier Marolles en H), un cours en arabe littéraire. L'enseignant, dépend de l'ambassade du Maroc en France, est rémunéré par celle-ci, et n'est pas placé sous l'autorité directe du directeur. Néanmoins, le respect de la charte de la laïcité à l'école et des valeurs de la République demeurent. Cela a été rappelé à tous les parents concernés lors d'une réunion au cours de laquelle les élèves extérieurs ont été également sensibilisés au respect des règles de vie de notre école.

- Écomaison :

Reconduction de la collecte de jeux et jouets dans une optique de recyclage en lien avec la ressourcerie « Les Poupettes » de Villeneuve sur Auvers.

- Silence on lit :

Le temps de lecture plaisir en début d'après-midi est reconduit cette année encore.



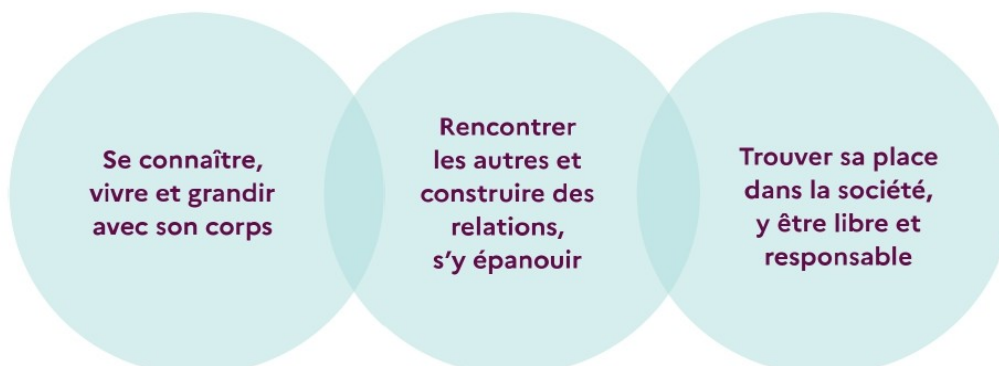
- Programme EVAR(S) :

Loin des polémiques et des propos entendus dans certains médias et sur certains réseaux, ce programme vous est présenté ci-dessous :

Éducation à la **V**ie **A**ffective
et **R**elationnelle :
► de la GS au CM2

Éducation à la **V**ie **A**ffective
Relationnelle et à la **S**exualité :
► de la 6ème à la terminale (+ CAP)

Les 3 grands principes du programme :





École élémentaire

→ Objectifs d'apprentissage par axe du programme et par niveau

Niveaux	Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
CP	• Connaître son corps et comprendre ce qu'est l'intimité.	• Comprendre la diversité des émotions et des sentiments : les siens et ceux des autres.	• Appartenir à une famille, comprendre la nature, la fonction et le sens des liens familiaux.
CE1	• Grandir, avoir une bonne connaissance et estime de soi, protéger son intimité.	• Comprendre les différentes dimensions (affectives, éthiques, sociales et légales) d'une relation humaine.	• Promouvoir des relations égalitaires, repérer des discriminations issues de stéréotypes, notamment de genre.
CE2	• Se sentir bien dans son corps et en prendre soin.	• Comprendre ce qu'est le consentement et les différentes manières de le solliciter et de l'exprimer ou d'accepter et de respecter un refus.	• Connaître ses droits.
CM1	• Connaître les changements de son corps.	• Apprendre à développer des relations constructives et à repérer les situations de harcèlement.	• Promouvoir des relations égalitaires et positives ; comprendre les stéréotypes pour lutter contre les discriminations.
CM2	• Connaître et comprendre les changements de son corps et celui des autres.	• Promouvoir des relations positives, apprendre à repérer et se protéger des violences sexistes et sexuelles.	• Prévenir les risques liés à l'usage du numérique et d'Internet.

Éduquer à la vie affective et relationnelle

du CP
au CE2



Pourquoi ?

Transmettre des valeurs fondamentales, comme le respect de soi et des autres

Prévenir les discriminations

Promouvoir l'égalité filles-garçons

Protéger contre toutes les formes de violence



Comment ?

Au moins **3 séances par an** conformément à la loi en vigueur depuis 2001

Des programmes progressifs, adaptés à l'âge des élèves

nbre 2025

À l'école élémentaire, les élèves acquièrent des connaissances scientifiques plus précises sur leur corps et leurs émotions, pour vivre leur vie affective et relationnelle de façon libre, respectueuse et épanouissante. Ils apprennent à identifier des adultes de confiance et à respecter différents types de familles. La sexualité n'est pas abordée avant le collège. Une attention particulière est portée à la prévention des violences.

CP

3 objectifs d'apprentissage

→ Connaître son corps et comprendre ce qu'est l'intimité.

Les élèves apprennent à nommer les différentes parties du corps avec un vocabulaire scientifique précis. Ils comprennent le droit au respect de l'intimité.

Par exemple, ils apprennent à repérer des espaces où la question de l'intimité et du respect du corps se pose, comme des vestiaires.

→ Comprendre la diversité des émotions et des sentiments : les siens et ceux des autres.

Les élèves apprennent à identifier, nommer et exprimer leurs sentiments et émotions et ceux des autres.

Par exemple, ils identifient les émotions des personnages sur des images ou des photographies, en expliquant comment ils le savent.

→ Appartenir à une famille, comprendre la nature, la fonction et le sens des liens familiaux.

Les élèves apprennent à respecter différents types de familles. Ils identifient les différents liens familiaux et la diversité des structures familiales.

Par exemple, ils observent différentes représentations de familles dans des albums, des œuvres d'art, ou sur des photographies.

CE1

3 objectifs d'apprentissage

→ Grandir, avoir une bonne connaissance et estime de soi, protéger son intimité.

Les élèves comprennent que chaque corps est unique et apprennent à respecter le leur et celui des autres.

Par exemple, ils observent la diversité des corps représentée dans des œuvres d'art ou réfléchissent à ce qui peut influencer l'image de soi.

→ Comprendre les différentes dimensions (affectives, éthiques, sociales et légales) d'une relation humaine.

Les élèves apprennent à identifier les composantes d'une relation positive, qu'il s'agisse de relations amoureuses ou amicales.

Par exemple, ils s'interrogent, dans le cadre de discussions argumentées, sur les différentes manières d'échanger avec un ami ou de témoigner de la confiance et du respect.

→ Promouvoir des relations égalitaires, repérer des discriminations issues de stéréotypes, notamment de genre.

Les élèves apprennent à identifier les stéréotypes, notamment de genre, et leurs conséquences (préjugés, discriminations).

Par exemple, ils apprennent à repérer les stéréotypes dans des publicités, dans des catalogues de jouets ou dans le choix des couleurs de certains emballages.

3 objectifs d'apprentissage

→ Se sentir bien dans son corps et en prendre soin.

Les élèves identifient des comportements favorables à la santé et au bien-être, ainsi que les numéros d'urgence et les personnes ressources en cas de besoin.

Par exemple, ils décrivent ce que signifie « être en bonne santé », « ne pas être en forme », « aller bien » ou « aller mal ». Ils apprennent les numéros d'urgence comme le 15 et le 119.

→ Comprendre ce qu'est le consentement, les différentes manières de le solliciter et de l'exprimer ou d'accepter et de respecter un refus.

Les enfants apprennent à définir ce qu'est le consentement, à l'exprimer ou à refuser, et à comprendre qu'une hésitation ne doit pas être considérée comme un « oui ».

Par exemple, ils apprennent, à partir de situations de la vie quotidienne adaptées à leur âge, à demander le consentement de l'autre, comme avant de lui prendre un objet. Ils comprennent qu'un « oui » ou un « non » n'est pas définitif et qu'on peut changer d'avis.

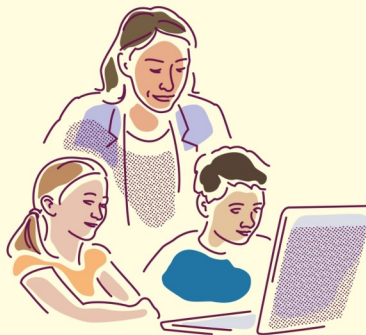
→ Connaître ses droits.

Les enfants apprennent à connaître leurs droits et ceux des autres, et à respecter la diversité et les différences.

Par exemple, ils découvrent la Convention internationale des droits de l'enfant, des affiches ou des récits qui illustrent les droits fondamentaux.

Le programme s'inscrit dans l'application des lois françaises et de la Convention internationale des droits de l'enfant. Pour en savoir plus, rendez-vous sur education.gouv.fr/evars

Éduquer à la vie affective et relationnelle en CM1 et CM2



→ Pourquoi ?

Transmettre des valeurs fondamentales, comme le respect de soi et des autres

Prévenir les discriminations

Promouvoir l'égalité filles-garçons

Protéger contre toutes les formes de violence

→ Comment ?

Au moins **3 séances par an** conformément à la loi en vigueur depuis 2001

Des programmes progressifs, adaptés à l'âge des élèves

À l'école élémentaire, les élèves acquièrent des connaissances scientifiques plus précises sur leur corps et leurs émotions, pour vivre leur vie affective et relationnelle de façon libre, respectueuse et épanouissante. À partir du CM1, compte tenu de la puberté et du passage progressif de l'enfance à l'adolescence, des éléments de connaissance et de réflexion leur sont fournis pour appréhender de manière éclairée les changements qu'ils constatent et éprouvent. La sexualité n'est pas abordée avant le collège. Une attention particulière est portée à la prévention des violences.

CM1

3 objectifs d'apprentissage

→ Connaître les changements de son corps.

Les élèves découvrent les principaux changements à la puberté.
Par exemple, ils confrontent les idées qu'ils se font de la puberté à des données scientifiques.

→ Apprendre à développer des relations constructives et à repérer les situations de harcèlement.

Les élèves apprennent à reconnaître les situations de harcèlement, à comprendre que les victimes ne sont pas responsables et que chaque témoin peut agir.
Par exemple, ils analysent des situations de harcèlement fictives et cherchent des solutions pour la prévenir ou la faire cesser.

→ Promouvoir des relations égalitaires et positives, comprendre les stéréotypes pour lutter contre les discriminations.

Les élèves apprennent à repérer les stéréotypes liés au genre et comprennent que chacune et chacun peut choisir librement une activité ou un métier en fonction de ses motivations ou de ses compétences.
Par exemple, ils découvrent des femmes ayant joué un rôle important dans l'histoire, les arts, les sciences et le sport.

CM2

3 objectifs d'apprentissage

→ Se sentir bien dans son corps et en prendre soin.

Les enfants apprennent les changements du corps liés à la puberté, le rôle des organes reproducteurs et le fonctionnement des règles.

Par exemple, ils étudient des documents scientifiques sur le sujet, qui leur permettent de décrire et expliquer les changements physiques liés à la puberté.

→ Promouvoir des relations positives, apprendre à repérer et se protéger des violences sexistes et sexuelles.

Les élèves apprennent à distinguer les relations saines des situations de violence (verbale, physique, psychologique ou sexuelle), à nommer les émotions associées, et à identifier les adultes de confiance à qui demander de l'aide.

Par exemple, ils analysent des œuvres littéraires adaptées à leur âge et traitant du sujet pour identifier des sentiments positifs (confiance, respect, etc.) et négatifs (déception, tristesse, etc.).

→ Prévenir les risques liés à l'usage du numérique et d'Internet.

Les élèves apprennent que l'usage d'Internet et des réseaux sociaux comporte des risques.

Par exemple, ils réfléchissent aux règles à respecter pour préserver leur vie privée et éviter les contenus interdits aux mineurs. Ils apprennent le principe de la majorité numérique à 15 ans.

- Liaison GS-CP et CM2-6ème :

Plusieurs temps forts seront menés et reconduits cette année encore et développés à l'occasion des futurs conseils d'école.

- Savoir Rouler à Vélo :

Reconduction du SRAV sous l'impulsion de M. Delmarle notre policier municipal (que nous remercions) en collaboration avec le vélo-club de Marolles (USM). Les dates des 3 modules à destination des CM2 n'ont pas encore été déterminées

- Dispositif Écopousse (ex Watty) :

Les classes de CM1a de M. Cazenave, CM1b de Mme Dugast, se sont engagées afin d'accueillir des animations gratuites dans le cadre de l'écologie en lien avec les objectifs du projet d'école (économies d'électricité, tri sélectif ...).

- USEP 91 :

Réengagement sous le pilotage et l'impulsion de M. Cazenave que nous remercions.

● nouveau règlement de l'école

Lecture des mises à jour et vote du nouveau règlement qui sera distribué prochainement.

En souhaitant bonne réception du présent compte rendu, je vous prie d'agréer mesdames, messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.



M. Philippe Dessalles.
Le Directeur.